

STRASBOURG

FINANCES

LETTRE D'INFORMATION DE STRASBOURG PLACE FINANCIERE / N°2 - JUIN 94

SOMMAIRE

PAGES 2 ET 3

Gagner en ouvrant le capital

- Des cas d'école pour comprendre
- Du cercle familial au capital-risque
- L'expertise financière à vos portes

PAGE 4

Nouvelles de la Place Conjoncture

- L'indispensable tableau de bord des affaires

AGENDA

Prochaine conférence :
16 juin 1994 au Palais de la Musique et des Congrès à Strasbourg

Thème :
l'introduction en Bourse

STRASBOURG
PLACE
FINANCIERE



En leur temps, les Templiers, banquiers du Royaume de France, furent condamnés au bûcher par Philippe Le Bel, sous prétexte d'hérésie mais dans le dessein inavoué d'éteindre les dettes de la Couronne.

Les périodes de crise sont propices à la désignation de boucs émissaires ; les banquiers en font l'expérience et pourtant la profession ne démérite pas. C'est vrai en France, mais tout particulièrement en Alsace.

L'Alsace n'échappe pas à l'atonie générale. Les banques le ressentent dans le domaine du crédit aux particuliers. En un an, l'encours des crédits destinés aux ménages alsaciens a diminué de 8 %, cette baisse provenant clairement de la faiblesse de la demande et du niveau excessif des taux ainsi que le démontre d'ailleurs le renversement de tendance que nous observons maintenant.

En matière de crédits aux entreprises, la situation de l'Alsace est atypique. L'encours a progressé de

EDITO

plus de 3 % en un an alors qu'il a stagné au niveau national. Ce chiffre montre bien combien notre profession joue pleinement son rôle malgré le prix payé en matière de provisions. Les banques adhérentes ou associées du Comité régional des banques d'Alsace assurent la très large part des concours distribués aux entreprises de notre région.

Strasbourg Place Financière trouve sa principale justification dans la présence d'une communauté bancaire puissante, sophistiquée, dotée d'une forte capacité locale d'initiatives et de prise de risques, disposant de près de 10.000 collaborateurs, conscients de leur responsabilité au service de l'économie régionale.

Dans les mois à venir et afin d'accompagner la reprise, les banquiers alsaciens vont travailler - en liaison avec les organisations professionnelles - à développer le dialogue et le partenariat, Banques/Entreprises, lequel - j'en suis convaincu - est une condition importante du développement futur de la Région Alsace.

Henri LASSALLE
Président du Comité
régional des banques d'Alsace,
PDG de la Sogenal

ACTEURS

Ouvrir le capital, refuser le repli sur soi, jouer la carte du partenariat financier... pour réussir et gagner : ils ont osé, ils ne regrettent rien et ils l'ont dit devant l'auditoire des conférences de Strasbourg Place Financière.

Jean Zastera,

PDG de Caritextil S.A. (Hoerdt) : en lançant Zastera Diffusion, une joint-venture avec le géant allemand Steilmann, les ventes ont fait un bond de 50 % sur le marché français.

**Professeur Patrice Mangin,**

Président du Conseil de Surveillance de Codgène S.A. (Strasbourg) : le plus beau fleuron alsacien de la création d'entreprise technologique est issu d'un mariage entre une équipe de chercheurs et un établissement bancaire.

**Gérard Pochat,**

PDG de Poly Labo (Strasbourg) : en rachetant le distributeur alsacien de matériel pour la recherche biotechnologique, le fonds d'investissement Parvalind - géré par le Crédit National - a sauvé l'indépendance de Poly Labo, tout en lui assurant les moyens d'une croissance à grande vitesse.



STRASBOURG
PLACE
FINANCIERE

LES CONFÉRENCES DE STRASBOURG PLACE FINANCIÈRE

O UVERTURE DU CAPITAL : DES CAS D'ÉCOLE

L'ouverture, l'élargissement ou la transmission du capital à de nouveaux actionnaires et partenaires, voilà qui passionne de plus en plus de cadres et de chefs d'entreprise ! Les dernières conférences-débats (*) sur ce thème organisées par l'Association Strasbourg Place Financière ont fait salle comble.



Un succès qui tient d'abord à la formule : pas de grands discours sur les mille et une vertus de l'ouverture du capital, mais du concret, des travaux pratiques, des exemples, des cas d'école. A commencer par le cas de Caritextil, une société de Hoerdt qui a troqué son statut d'agent de distribution contre celui de pilote de plusieurs sociétés communes montées avec des géants allemands de la confection en vue de vendre leurs produits en France. Résultat : sur un marché en repli où les marges se resserrent fortement, le groupe alsacien (320 millions de francs de chiffre d'affaires) a vu ses ventes flamber.

Après les joint-ventures entre fabricant et distributeur, le mariage entre université et finance. Là encore, réussite assurée dans le cas de Codgène, cette entreprise strasbourgeoise qui s'est hissée, en l'espace de cinq ans, au rang de leader sur le marché naissant de la reconnaissance génétique, procédé utilisé dans les domaines aussi variés que les assurances, la criminologie ou encore l'analyse de paternité. A l'origine du projet, une équipe de professeurs de l'université Louis Pasteur auxquels la Sogenal a prêté main forte en entrant dans le capital de leur société à hauteur de plus de 47 %.

Tout aussi exemplaire, le cas Poly Labo (200 millions de francs de chiffre d'affaires, 9 % de résultat net). Après un détour par Rhin-Rhône, puis dans le giron de Boloré, ce distributeur de matériel pour la recherche scientifique, basé à Strasbourg, a finalement trouvé un actionnaire en mesure de lui assurer à la fois l'indépendance, la stabilité et les moyens nécessaires au développement : il s'agit du fonds d'investissement Parvalind, géré par le

Crédit national. A moyen terme, ce partenaire envisage de se désengager selon des modalités étudiées en concertation étroite avec le management de la PME. Modalités qui pourraient prendre la forme d'une entrée en Bourse de Poly Labo ou d'un adossement à un industriel américain.

A chaque fois, ces opérations de haut de bilan, de restructuration du capital ont été conduites par des équipes d'ingénierie financière de la place de Strasbourg. Certains dossiers ont nécessité des montages extrêmement sophistiqués, dignes de la haute couture financière. Et tout au long des conférences-débats, les spécialistes les plus pointus se sont succédés pour décortiquer et analyser ces cas d'école. Y compris le cas Transtest, présenté par la Banque de l'Economie du Crédit Mutuel, cas qui illustre à lui seul la complexité de la transmission d'une affaire familiale aux enfants.

"Aux confluent de l'argent, de la famille et du pouvoir, ce n'est pas toujours Dallas, mais c'est parfois un cocktail explosif", résumait Me Didier Bollecker, l'un des nombreux experts "appelés à la barre" de ce cycle de conférences. Parmi eux, de nombreux banquiers, mais aussi des experts-comptables, dont Henri Koenig, Jean-Luc Mohr, Yves Lambling et Jean-Jacques Hellé, ainsi que l'avocat d'affaire, Me Jean-René Kopp. Bref, beaucoup de ceux qui comptent et agissent dans les métiers de l'ingénierie financière étaient présents pour apporter à l'auditoire toutes les clés indispensables à la bonne maîtrise d'une stratégie d'ouverture du capital.

(*) Conférences du 10 février et du 7 avril 1994.

FINANCES - DEBATS

PLACE FINANCIERE

TÉMOIGNAGE

MARIELLE WILD
Ingénierie Financière
BECM (*)



• **Strasbourg Finances** : La transmission des PME familiales passe, forcément, par une ouverture du capital aux héritiers. A quel moment le chef d'entreprise doit-il engager la procédure ?

• **Marielle Wild** :

Le plus tôt possible. Au-delà de 60 ans, la transmission devient plus complexe et plus onéreuse également pour les enfants. A l'inverse, lorsque l'opération est engagée très tôt, il est tout à fait possible d'étaler les donations sur plusieurs décennies.

• **Strasbourg Finances** :

Techniquement, combien de temps faut-il pour réaliser une ouverture du capital au cercle familial ?

• **Marielle Wild** :

C'est extrêmement variable. L'étude nécessite un à deux mois de travail intense, un travail mené en étroite relation avec le chef d'entreprise et son (ou ses) héritier(s). Une transparence totale est indispensable pour bien réussir le montage financier, il faut tout se dire, accepter de tout dévoiler, à propos de l'état financier de l'entreprise, à propos des implications familiales, à propos des moyens dont disposent les héritiers, que ce soit pour régler

la succession ou pour assurer la pérennité de l'entreprise qui sera la leur.

• **Strasbourg Finances** :

Le jeu de la vérité, en somme...

• **Marielle Wild** :

Tout à fait. Malheureusement, ce n'est pas toujours le cas. Par pudeur, les rapports et les problèmes familiaux sont quelquefois dissimulés. Aussi devons-nous pousser le dialogue le plus loin possible, instaurer un véritable climat de confiance avec le chef d'entreprise, tout en conservant un certain recul, histoire de rester dans la peau de l'expert qui peut, le cas échéant, calmer le débat et proposer des solutions d'équilibre qui ne lèsent ni les uns, ni les autres.

• **Strasbourg Finances** :

La volonté de transmettre le patrimoine professionnel est-elle l'unique motivation de l'ouverture du capital au cercle familial ?

• **Marielle Wild** :

Non, il n'est pas rare que des entrepreneurs se tournent vers leurs proches, famille ou amis, pour augmenter le capital de leur société et en financer l'expansion. Parfois, certains patrons de PME veulent, coûte que coûte, préserver le caractère familial de leur affaire et éviter l'entrée de tiers dans le capital.

• **Strasbourg Finances** :

Ce n'est pas forcément incompatible...

• **Marielle Wild** : *Au contraire, une transmission en milieu familial peut parfaitement s'accompagner de l'arrivée d'un actionnaire extérieur. Ce qui d'une part allégera l'effort financier que supporte l'héritier et renforcera, d'autre part, les capacités de développement de l'entreprise. De fait, il faut que l'architecture du capital et son évolution soient en parfaite harmonie avec la stratégie de la firme. Toutes les combinaisons sont possibles, même une introduction en Bourse.*

(*) BECM : Banque de l'Economie du Crédit Mutuel

AUDITEUR

L'auditeur est souvent perçu comme un "mal nécessaire". Le mal en tant que tel n'est jamais nécessaire et s'il l'est c'est que son action est en fait bénéfique.

Ceci est tout à fait vrai dans le cadre d'un investissement en capital. La société concernée ne souhaite pas souvent se dévoiler, ouvrir ses livres et montrer ses faiblesses. Pourtant l'auditeur est indispensable :

- pour l'investisseur et la société cible, il vérifiera avant la signature du protocole que les termes de sa mission sont clairs et que les conséquences de son travail sur le prix d'acquisition sont bien précisées ;

- il va s'assurer que l'équipe de direction, les actionnaires de la société et la société d'investissement se sont bien compris quant à la nature de leurs relations futures et de leurs objectifs respectifs ;

- il va apporter à l'investisseur des informations non seulement sur la situation financière de la société (plus-values potentielles, risques, engagements, etc.), mais aussi sur les atouts et faiblesses opérationnelles (hommes, produits, clients, etc.). Cette connaissance sera précieuse dans l'établissement de rapports ultérieurs fructueux ;

- il va permettre l'établissement d'une situation financière de référence qui servira de base pour la consolidation chez l'investisseur, pour le calcul du prix d'exercice des bons de souscription d'action qui sont souvent émis lors de ce type d'opération.

Le rôle de l'auditeur est de tout faire pour qu'après la signature du protocole, l'audit et le paiement du prix convenu, l'investisseur, les actionnaires et les dirigeants de la société puissent concentrer tous leurs efforts sur leur rôle d'animateur de la société afin de permettre à celle-ci de développer ses ventes, ses résultats et la satisfaction de ses salariés.

Un audit de pré-acquisition réalisé par un professionnel compétent vaut mieux que la mise en jeu ultérieure de clauses de garantie ou des actions en justice toujours aléatoires et préjudiciables aux deux parties.

Yves
Lambling
(Directeur
associé
Cabinet Guy
Barbier et
Associés)



PROCHAINE CONFERENCE

Jeudi 16 juin 1994, de 17h30 à 20h
au Palais de la Musique et des Congrès - Strasbourg.

Thème : l'introduction en Bourse

- L'ouverture du capital par introduction en Bourse

- Le second marché, un outil au service des PME. Avec le témoignage de Pierre Block, PDG de Bioblock Scientific.

STRASBOURG
PLACE
FINANCIERE

NOUVELLES DE LA PLACE

● 50 Alsaciennes cotables

La délégation régionale de la SBF-Bourse de Paris a identifié à présent une cinquantaine d'entreprises alsaciennes susceptibles d'être introduites au second marché. Déjà, des discussions avec plus d'une quinzaine de PME sont en cours. Avec le soutien actif de l'Association Strasbourg Place Financière, Jean-Claude Weinert, le responsable de la SBF à Strasbourg, compte disposer fin de l'année d'un portefeuille de 35 entreprises introduitables en bourse à court et à moyen terme.

● GEBO sur les rails boursiers

Rien n'est encore officiel, mais le nom de Gebo Industries est de plus en plus fréquemment évoqué parmi les prétendantes alsaciennes à une introduction au second marché. En tout cas, les préparatifs vont bon train et la PME de Reichstett (400 personnes), spécialisée dans les convoyeurs pour embouteillage, a toutes les chances de faire un tabac. L'an passé, son chiffre d'affaires (300 millions de francs) a augmenté de plus d'un tiers et son résultat. Déjà, 85 % de ses ventes se font à l'étranger, notamment dans des pays lointains où Gebo dispose de plusieurs filiales. La dernière à avoir été créée est celle du Chili.

● IPE 4 : des Alsaciens l'emportent

Non seulement Strasbourg vient, une nouvelle fois, d'être confortée dans sa vocation de capitale parlementaire de l'Union Européenne, mais de plus ce sont des banques alsaciennes qui financent la première tranche des travaux de l'Immeuble du Parlement Européen (IPE 4). D'ores et déjà, le Crédit Mutuel et la Caisse d'Épargne d'Alsace ont commencé à débloquent les 340 millions de francs nécessaires. Ces deux établissements de la place avaient été retenus pour l'étude de financement, au terme d'une rude bagarre à laquelle avaient pris part une trentaine de banques, dont plusieurs de taille mondiale.

● Journées "Investir" en décembre

Après Nantes l'an dernier, c'est Strasbourg cette année qui accueillera les Journées nationales de l'hebdomadaire "Investir". D'ores et déjà, plusieurs des établissements bancaires de la place ont donné leur accord de principe pour participer à ce salon "Grand Est" de l'investissement et du placement. Plusieurs conférences-débats, avec la participation de sommités de la sphère financière, étayeront ces journées. Dates : 3, 4 et 5 décembre 1994. Lieu : Palais de la Musique et des Congrès de Strasbourg.

● Le Signe au hors cote

Les Editions du Signe, basées à Eckbolsheim, sont désormais inscrites au marché du hors cote de la bourse de Paris. Au total, 78.093 actions représentant 16 % du capital, ont été proposées au public lors de l'introduction, au prix unitaire de 140 francs. Les demandes n'ont pu être satisfaites qu'à hauteur de 10% pour les 50 premiers titres commandés, et de 0,8 % au-delà.

● Innovest paie la crise

Le retournement de conjoncture aura sonné le tocsin pour Innovest, la première société régionale spécialisée dans le financement de l'innovation. La Banque Populaire de la région économique de Strasbourg et la Sade, les principaux actionnaires, ont en effet arrêté d'alimenter la structure en nouveaux dossiers. A présent, Innovest s'achemine vers une extinction en douceur.

● AG le 28 juin

L'Association Strasbourg Place financière organise sa 2ème assemblée générale le 28 juin 1994 à 18 h au siège du CIAL. En dehors de la présentation du rapport d'activité 1993, le président Jean-Paul Wolff évoquera les diverses actions menées cette année pour mieux promouvoir les fonctions, les services et les compétences financières dont recèle la place de Strasbourg. Il annoncera, en outre, le nouveau cycle de conférences prévu pour 1995 qui sera, très vraisemblablement, consacré à la transmission des entreprises.

● Les entreprises face aux actionnaires

La SBF-Bourse de Paris et le Cercle de Liaison des Informateurs Financiers en France (CLIFF) organisent une conférence-débat sur le thème "La bourse et les actionnaires individuels" animée par Jean-Pierre Gaillard, chroniqueur financier à France Info. Les responsables de la communication de Essilor, Pernod Ricard et l'Oréal ainsi que des responsables de la SBF-Bourse de Paris, après leur exposé, répondront aux questions de l'auditoire. Date : 5 juillet 1994 à 18 h. Lieu : Palais de la Musique et des Congrès, Strasbourg. Inscription : SBF-Bourse de Paris, Délégation Régionale de Strasbourg, Tour Europe, 20 place des Halles, 67000 Strasbourg. Tél 88 32 12 06.

● Un challenge "Point Bourse"

Gagnez l'Amérique et visitez Wall Street ! Telle est l'offre on ne peut plus alléchante du premier challenge national "Point Bourse" auquel participe la Sogenal qui compte déjà une douzaine de "Points-Bourse" dans son réseau.

Liste des administrateurs de l'association STRASBOURG PLACE FINANCIERE

BANQUE POPULAIRE DE LA RÉGION ÉCONOMIQUE DE STRASBOURG :
Claude KESSLER, Directeur Général
CAISSE D'ÉPARGNE D'ALSACE : Antoine MOSTER, Président du Directoire
CRÉDIT AGRICOLE D'ALSACE : Yves CHEVILLOTTE, Directeur Général
CRÉDIT INDUSTRIEL D'ALSACE ET DE LORRAINE : Jean WEBER, Président-Directeur Général
CRÉDIT MUTUEL CENTRE EST EUROPE : Étienne PFLIMLIN, Président
SOCIÉTÉ GÉNÉRALE ALSACIENNE DE BANQUE : Henri LASSALLE, Président-Directeur Général
SBF-BOURSE DE PARIS : Jean-Claude WEINERT, Délégué Régional
LA STRASBOURGEOISE : Alexis LEHMANN, Président-Directeur Général
ORDRE DES AVOCATS DE STRASBOURG : Jean-Claude AMBACH, Bâtonnier
ORDRE RÉGIONAL DE STRASBOURG DES EXPERTS COMPTABLES :
Bernard SCHARLY, Président d'Honneur
René GERONIMUS : Président d'Honneur de la SOGENAL
Jean-Paul WOLFF : Président de STRASBOURG PLACE FINANCIERE.

CONJONCTURE

Accélération de l'expansion aux U.S.A., révision en hausse des prévisions de croissance de la plupart des pays d'Europe, dont la France.

France. Confirmation du retournement de la tendance de l'activité, mais hausse du taux de chômage de 11,1 % en février 93, à 12,2 en février 94. Indice de la production manufacturière en progression sur 3 mois consécutifs, pour la première fois depuis mi-91. PIB + 1,3 %. Hausse de la production des biens de consommation. Regain des carnets de commandes, surtout sur l'étranger. Consommation des ménages en produits manufacturés bien orientée. Rebond de l'industrie automobile. Bonne maîtrise de l'inflation + 1,5 % en glissement annuel en mars 94. Tension sur le franc face au mark. Poursuite prudente de la baisse des taux de la Banque de France. Niveau du taux d'appel d'offre à 5,60 % le 5 mai et 5,50 le 16 mai.

Allemagne. Taux d'inflation 2,5 % et 2% prévus pour 94 et 95. Amélioration de la productivité par progression des salaires inférieure au taux d'inflation. Recul de 1 % de la consommation des ménages en 94, mais reprise des commandes à l'exportation. Amélioration du "climat des affaires". Poursuite probable de la politique de baisse des taux de la Bundesbank. Niveau du taux des prises en pension à 5,58 % le 20 avril, nouvelle baisse d'un demi point mi-mai.

Angleterre. Taux de croissance + 2 % en 93, + 2,5 % en 94 et probable plafonnement à ce niveau. Résurgence des craintes d'inflation. La balance commerciale reste fragile, la livre vulnérable. La Banque d'Angleterre résiste à la baisse des taux. Niveau du taux directeur à 5,25 % depuis février.

Italie. Des transformations considérables. Réduction laborieuse du déficit public. Sortie de la lire du SME mi-septembre 92 et par la suite dévaluation de 30 % de la lire. Abolition de l'indexation des salaires sur l'inflation. Forte décélération de la progression des salaires. Des gains de productivité. Effondrement de la consommation intérieure, mais envolée des exportations. PIB + 1,3 % en 94.

U.S.A. Croissance plus forte qu'attendu, surchauffe peu probable. PIB prévu en 94 + 4 %. Inflation probable en 94 + 3 à 3,5 %. Redressement de la consommation liée à l'amélioration de l'emploi. Reprise du crédit à la consommation. Resserrement progressif de la politique monétaire. Les taux passent de 3 % en début d'année à 3,8 % fin avril. Hausse des taux à long terme qui explique le recul du marché des actions. Hausse du prime rate de 0,25 point à 6,75 % le 19 avril.

Japon. Situation politique instable. Des signes de reprise, mais aussi des incertitudes. PIB + 1 %, prévu en 94. Négociations commerciales difficiles avec les U.S.A., des tensions possibles sur le yen. Relâchement de la politique monétaire peu probable.

STRASBOURG
PLACE
FINANCIERE